

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Maurice des Noues, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

<b>CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15</b>	CHOLLET Joël LARDY Jacky MOREAU Yannick GRELIER Alain ROBIN Noël GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITON Jacky CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIIN Jacques	BENET BOUILLE COURDAULT DAMVIX FAYMOREAU LIEZ MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE VIX XANTON CHASSENON	
<b>CC SUD VENDÉE LITTORAL 0814</b>	LANDAIS Bernard LEGERON Joël GUINOT Bertrand CHARPENTIER Arnaud CAREIL Pierre GANDRIEU James BOURNEL Paul DAVID Laëtitia	CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE MOREILLES LUCON STE GEMME LA PLAINE STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS VOUILLÉ LES MARAIS	
<b>CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14/22</b>	GATINEAU Dominique GUIGNARD Gérard BOULARD Stéphane VERGNAUD Benjamin ARNAUDEAU Jean-Marie DUPAS Laurent MAROT Roger BOBINEAU Joël RIDEAUD Daniel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves PHILIPOT Xavier	AUCHAY SUR VENDÉE BOURNEAU DOIX LÈS FONTAINES FONTENAY LE COMTE FOUSSAIS PAYRE LES VELLUIRE SUR VENDEE LONGEVES MERVENT MONTREUIL ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE VOUVANT	
<b>CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10</b>	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELIER Christian GUENION Christian	ANTINGY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES	
<b>Total délégués présents : 36/64</b>			
<b>POUVOIRS</b>	QUILLET Pascal GUILLON Denis MARQUIS Joseph LAMY Judicaël CAREIL Alain	MAILLEZAIS ST HILAIRE DES LOGES GUE DE VELLUIRE LA TAILLEE LOGE FOUGEREUSE	à M. POITIERS Dominique à M. BAUDOUIIN Jacques à Mme DAVID Laetitia à M. CHARPENTIER Arnaud à M. GUENION Christian
<b>Total représentés : 05/64</b>			
<b>Total présents et représentés : 41/64</b>			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

**OBJET : BUDGET PREVISIONNEL 2024 - DELIB N°20/CS 25 MARS 2024**

M. le Président présente, le budget annexe « Bacs dévaseurs » 2024 au Comité Syndical.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

- en section de fonctionnement à :	<b>179 541,41 €</b>
- <b>en section d'investissement à :</b>	<b><u>266 831,97 €</u></b>
Le budget primitif s'élève donc globalement	446 373.38 €

M. le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur le Budget annexe « Bacs dévaseurs » 2024.

**Le vote donne les résultats suivants :**

Membres en exercices :	<b>64</b>	Vote pour :	<b>41</b>
Membres présents :	<b>36</b>	Vote Contre :	0
Pouvoirs :	<b>5</b>	Abstentions :	0
Suffrages exprimés :	<b>41</b>		

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Approuve le budget annexe bacs 2024

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme,  
LE PRESIDENT,  
Arnaud CHARPENTIER